

LE SERVICE SANITAIRE EN SANTE



Comité Stratégique régional du Service Sanitaire des étudiants en santé (SSES)

*6 filières :
Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique
Soins infirmiers, Masseurs Kinésithérapeutes*



académies
Montpellier
Toulouse

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**Lézignan-Corbières,
le 8 juillet 2019**

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie

Ordre du jour (09h00 – 11h00) :

- ❖ Bilan de la première année de mise en oeuvre
- ❖ Actualités et perspectives
- ❖ Temps d'échanges :
 - Ressenti (satisfaction, risques, ...)
 - Capitalisation (facteurs clé de succès ...)
 - Evolutions souhaitables

Préambule : une gouvernance et une impulsion régionale

- ❖ La gouvernance s'appuie sur le comité stratégique régional installé le 28/05/2018 et réuni une première fois le 01/10/2018 :
 - Un copilotage ARS/Education Nationale, qui a conduit à un partenariat fort et continu
 - Pas de pilotage départemental, pour garder une cohérence régionale et une harmonisation des modalités opérationnelles
 - Les services départementaux (ARS-DD/EN-DSDEN) sont mobilisés (promotion du dispositif, relais des lieux d'accueil candidats ...) et pourraient l'être plus demain (proximité du terrain : voir perspectives)
 - Une collaboration organisée avec le Conseil Régional pour les filières paramédicales
- ❖ Une coordination et une mise en œuvre conjointe ARS/EN
- ❖ Une solidarité et une responsabilité partagée ARS/EN, pour une offre de lieux d'accueil encadrée, quel que soit le terrain d'intervention des étudiants (milieu scolaire, autre)

Bilan de la première année de mise en oeuvre :

- ❖ **Des avancées et de la bonne volonté, malgré une mise en place rapide**
 - Organismes de formation :
 - Des différences d'approche (entre les filières et intra-filières) et des contraintes variables
 - Des premières mises au point des organisations et des pratiques pédagogiques, pour pouvoir démarrer
 - ARS / Education Nationale / Conseil Régional :
 - Des accompagnements proposés (supports/outils, formations ...), le rôle de l'IREPS
 - Des procédures élaborées ou consolidées (convention de stage, circuits de financement ...)
 - Des exigences qui doivent être partagées pour assurer la qualité et la pérennité du SSES :
 - Rôle de l'EN : participation active, dans la phase d'acquisition des compétences théoriques et lors de la réalisation de l'action concrète
 - Une charte pédagogique (principes communs, compétences socle ...)
 - Pas de « sur encadrement », mais une préparation adaptée en amont et un accompagnement attentif des étudiants (connaissance du terrain et du projet de la structure d'accueil)
- ❖ **Des freins connus (SSES en substitution, reste à charge des étudiants, inter-filiarité ...), au regard de l'intérêt acquis du dispositif**

Bilan de la première année de mise en oeuvre :

De nombreux défis : organisationnels, pédagogiques, de coordination

Angers, Caen,
Clermont-Ferrand ...

- ❖ **Un démarrage rapide à la rentrée 2018**, après des expérimentations limitées
 - Un volontariat suscité (vs caractère obligatoire : année de réalisation variable selon les filières, textes assez souples pour pouvoir déroger)
 - Une année pour apprendre, tester et adapter les projets éducatifs
 - Des questions pratiques en suspend (des « irritants »)
 - Un engagement et une motivation réelle des acteurs
 - Un service sanitaire qui a commencé d'être vécu et réalisé, pour des apports attendus mais non mesurables à date
 - Un bénéfice d'abord attendu pour les étudiants, et à terme pour les publics bénéficiaires. L'objectif de départ était de sensibiliser, d'acculturer et d'impliquer les futurs professionnels dans des actions de prévention promotion de la santé (bonus : apprendre, construire et travailler ensemble → **inter-filiarité**)

- ❖ **Les outils pour les étudiants et les formateurs**
 - Guides Santé Publique France (repères)
 - Le guide sectoriel (DGESCO) à l'attention des chefs d'établissement et des inspecteurs EN
 - Une démarche régionale, le livret pratique IREPS (les fondements d'une action de prévention promotion de la santé et des éléments bibliographiques sur les 4 thématiques principales alimentation, activité physique, addictions et santé sexuelle)

Bilan de la première année de mise en oeuvre :

❖ Les chiffres du déploiement sur le terrain, par filière

- Un démarrage dans la grande majorité des organismes de formation, sur des promotions complètes ou partielles (montée en charge prévue \geq 2019)
- Quatre étapes pédagogiques, de initiées à complètement réalisées : formation (compétences théoriques), préparation projet, action concrète et évaluation
- A terme, environ 3 400 étudiants concernés

Filière / Nb étudiants	Ouest Occitanie	Est Occitanie	Total région
Médecine	50 (20 %)	55 (20 %)	105 (20 %)
Pharmacie	31 (20 %)	99 (55 %)	130 (40 %)
Odontologie	85 (100 %)	85 (100 %)	170 (100 %)
Maïeutique	0/30	78 (100 %)	78 (72 %)
Soins infirmiers	453 (38 %)	551 (57 %)	1004 (47 %)
Kinés	62 Toulouse (100%) (0/50 Rodez)	120 (100 %)	182 (78 %)
Total	681 / 1770	988 / 1611	1669 / 3381
Ratio SSES/étudiants	38,5%	61,3 %	49,3 %

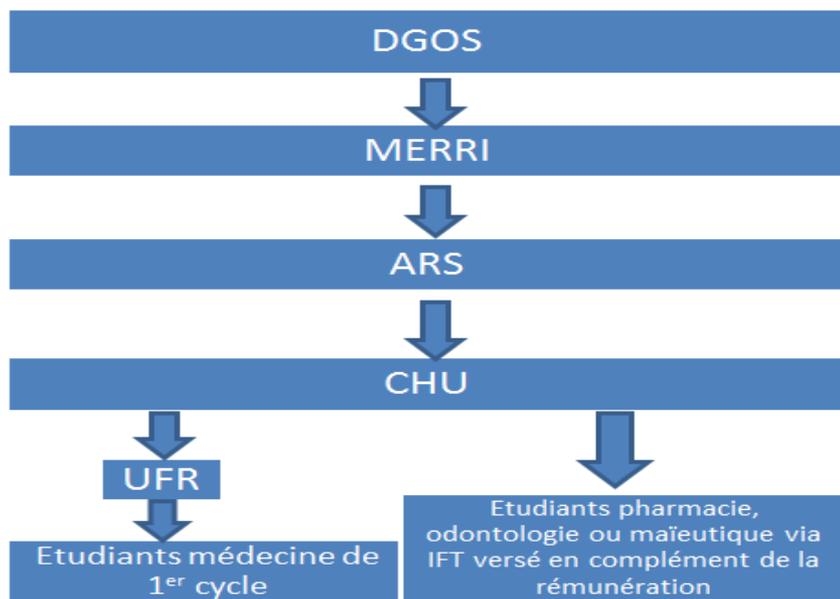
Bilan de la première année de mise en oeuvre :

Deux circuits de financement, avec des acteurs distincts

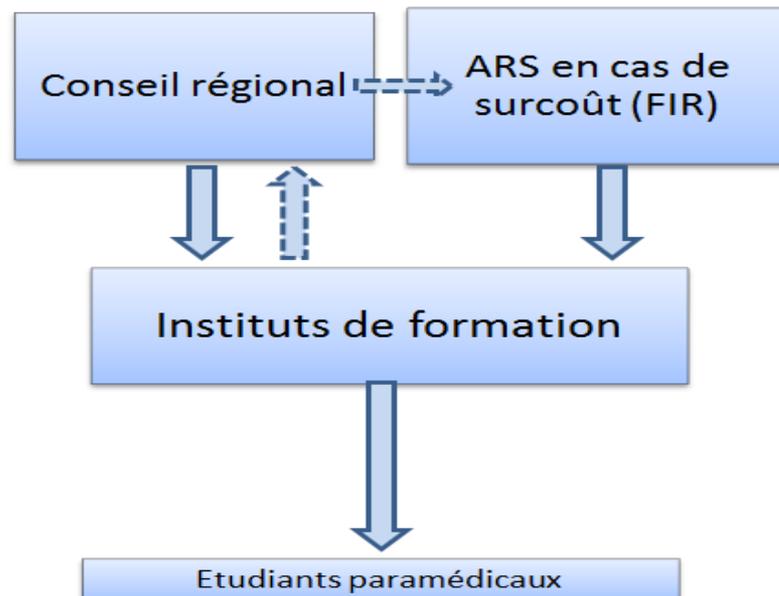
Attention : des modifications (à confirmer) pour les études paramédicales p/r aux textes de 2018 (cf schéma initial)

Circuit financement service sanitaire

Etudes médicales



Etudes paramédicales



Bilan de la première année de mise en oeuvre :

Le processus de financement : des règles et des étapes distinctes

❖ Filières médicales (2^{ème} cycle ou 1^{er} cycle pour Médecine)

- Des crédits MERRI (Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation) délégués par la DGOS aux ARS, en fonction des besoins remontés pour chaque académie/filière (voir enquête de besoins actualisée ?)
- Une indemnité forfaitaire de transport (130 € bruts par étudiant), pour les actions situées à plus de 15 km de l'UFR
- L'attribution des crédits (destinataires : UFR/étudiants) via les CHU
- Des conventions ARS-CHU (Montpellier-Nîmes et Toulouse) en cours d'actualisation
- Une rencontre avec les facultés prévue à la rentrée pour figer le processus

❖ Filières paramédicales

- Des crédits FIR (Fonds d'Intervention Régional) pour compenser les surcoûts
- Des indemnités kilométriques régies par les textes (pas de changement imputable au SSES)
- Une déclaration des surcoûts transmise par les IFSI/IFMK au Conseil Régional
(actions regroupées en fonction des distances p/r à l'Institut et en quartiers prioritaires politique de la ville)
- Une consolidation par le CR avant remontée à l'ARS
- Un versement direct et unique de l'ARS au CR
- Un processus en phase de consolidation avec le CR (convention, calendrier)

Bilan de la première année de mise en oeuvre :

Le rôle de l'Education Nationale, en tant que milieu d'accueil privilégié : une double participation

- Les textes insistent sur la participation active de l'EN, lors de la formation théorique et lors de l'intervention des étudiants.
- Le rapprochement avec les établissements scolaires permet de profiter de l'expertise des personnels et de leur connaissance des publics.
- Les établissements offreurs doivent porter à connaissance des organismes de formation et des étudiants leur projet d'établissement ou son volet santé.
- Les personnels infirmiers scolaires ne sont pas les seuls personnels d'accueil et d'autres personnels (enseignants, CPE ...) peuvent être mobilisés auprès des étudiants, qui pourront s'enrichir du contact avec d'autres professionnels.
- Elément structurant : le parcours éducatif de santé
- Rôle majeur dans le 2ème degré (collèges, lycées) du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, instance de réflexion, d'observation et de proposition, qui :
 - conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence ;
 - organise les partenariats.

Une intervention en milieu scolaire



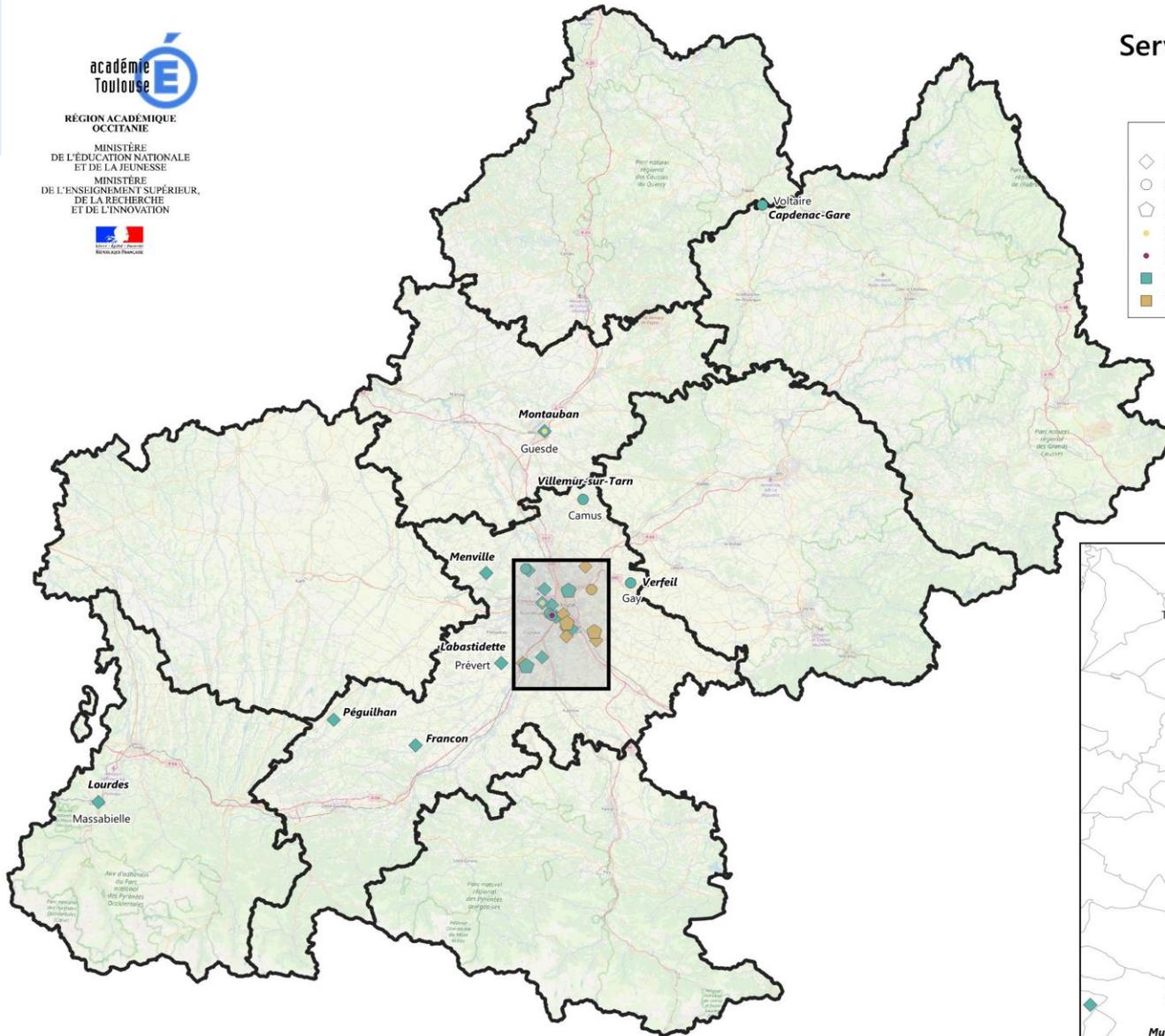
Académie de Toulouse



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

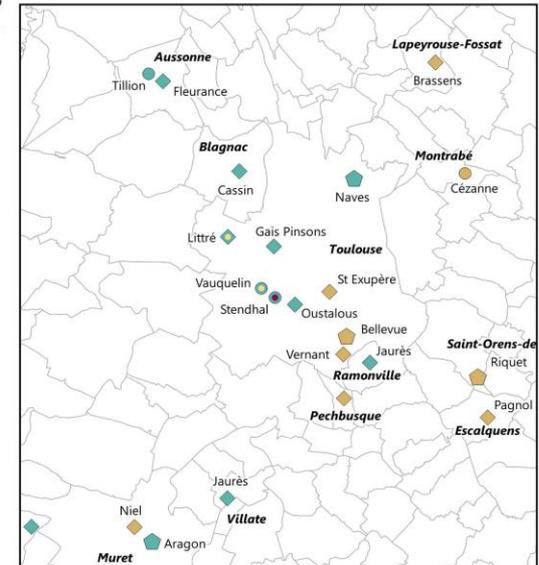
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Service sanitaire des étudiants en santé

- ◇ Ecole
- Collège
- ⬠ Lycée
- Etablissement en REP
- Etablissement en REP+
- Taux de PCS Ouvriers ou Employé supérieur à 40%
- Taux de PCS Ouvriers ou Employé inférieur à 40%



Bilan 2018-2019

Académie de Toulouse

- ❖ L'organisation mise en place : des équipes ressources
 - Un référent départemental auprès de l'IA DASEN
 - Formations bi-départementales d'équipes ressources
 - 12-15 personnes en département
 - CPE ; enseignants ; directeurs d'école ; inspecteurs de l'Education nationale ; principaux ; Assistant-e-s de service social ; médecins ; infirmier-ère-s ; ...

- ❖ Une plateforme collaborative pour les référents et les équipes ressources

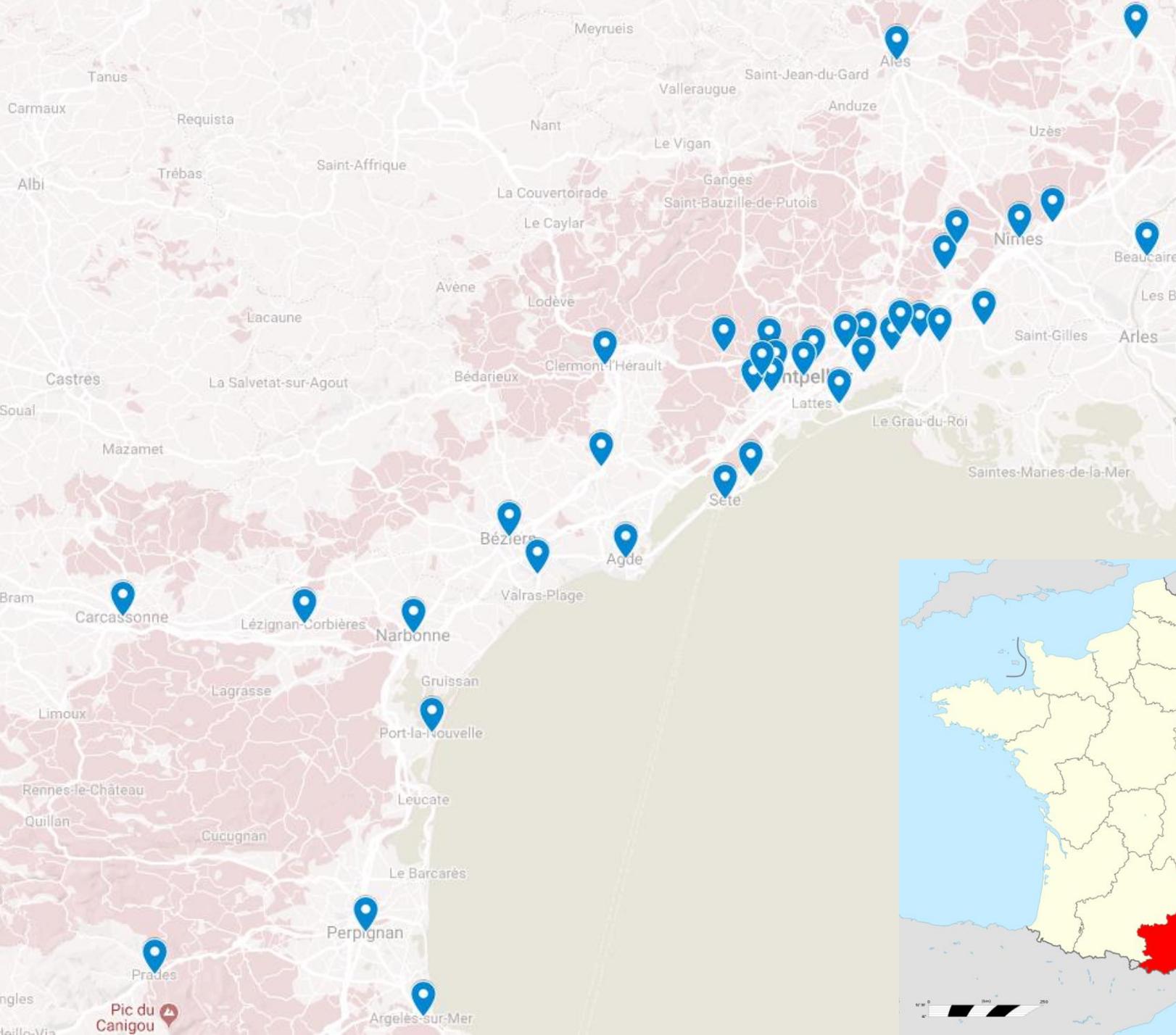
- ❖ Une plateforme collaborative et interactive « Tribu » de référencement des établissements d'accueil à l'EN

Bilan 2018-2019

Académie de Toulouse

❖ Des réflexions engagées et des pistes :

- Une réflexion engagée avec le professeur Eric HUYGHE, concernant la formation des étudiants, notamment dans le domaine de la sexualité
- L'académie dispose d'un réseau de formateurs à la sexualité, l'enjeu est d'envisager des formations qui permettent de mettre de la cohérence dans les objectifs et les contenus
- Dispositif à partager avec toutes les structures de formation, via e-learning ou autre modalité



**académie
Montpellier**

**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**



Bilan 2018-2019

Académie de Montpellier

- ❖ L'organisation mise en place : également des équipes ressources
 - Un groupe de suivi académique : 1 CE, 1 IEN, 1 IA IPR EVS, les référents départementaux désignés par les DASEN (3 médecins, 2 infirmières), les conseillères techniques Laurence Lucereau et le Dr Anne Narboni)
 - Des équipes ressources départementales constituées dans 4 départements sur les 5 de l'Est Occitanie (dans 1 département, le milieu scolaire n'a pas été ciblé pour cette 1ère année)
 - Des formations effectives en cours de programmation selon les départements
 - La nécessité d'un travail collaboratif entre les acteurs impliqués pour faciliter l'accueil des étudiants en santé

Bilan de la première année de mise en oeuvre :

Une vigilance sur la sélection des offreurs et des offres

En contrepartie, l'association des structures d'accueil aux modalités d'intervention

- Certaines thématiques sont à la frontière (hygiène, bien être, prévention du suicide, troubles du comportement ...), voire hors périmètre du service sanitaire (ex. : prévention tertiaire avec les clubs cœur et santé, ...).
- Les formations aux premiers secours en milieu scolaire incluses dans certaines régions (Ile de France ...) sont écartées en Occitanie, car exclues par le COPIL national et parce qu'il convient de baliser le contenu, afin qu'il soit en conformité avec le référentiel national de formation.
- La santé environnement (risques auditifs ...), cf PRSE3 « Pour un environnement favorable à la santé », n'est pas exclue mais n'était pas prioritaire au démarrage, même si les besoins de sensibilisation et d'éducation sont communs.
- Certains types de sollicitation appellent une vigilance et une position claire, notamment lorsqu'ils sont portés par des sociétés commerciales, même « labellisés » par des professionnels.
- Les actions (prévention, éducation à la santé) nécessitent une posture éducative, citoyenne et la prise en compte de principes éthiques (respect de la dignité de la personne, non stigmatisation, non culpabilisation, ...).
- En milieu scolaire, la charte d'intervention doit être signée et respectée par l'étudiant.

Une intervention ?



Bilan de la première année de mise en oeuvre :

Les exigences et les prérequis avant la mobilisation des étudiants sur les lieux d'accueil

❖ **Une charte régionale**, à signer par les organismes de formation

- Principes et repères communs
- Compétences socle
- Rôles et postures des étudiants et de leurs accompagnants



❖ **Les étudiants sont des futurs professionnels**

- Ils ne sont pas des « préventeurs » et le service sanitaire est complémentaire des actions déjà menées par les opérateurs (régionaux ou locaux).
- Un accompagnement adapté et attentif vis-à-vis d'eux est nécessaire (avant et pendant l'intervention), tout en leur laissant l'autonomie suffisante ...

« **Article 1er : Objet de la charte**

La présente charte décrit le tronc commun de référence pour toute intervention réalisée dans le cadre du service sanitaire, en mettant en exergue les conditions de réussite pédagogique et la vigilance sur la préparation et les impacts des interventions.

Elle précise par ailleurs l'engagement mutuel entre l'organisme de formation en santé concerné, pourvoyeur d'étudiants et la structure d'accueil où l'action de prévention promotion de la santé est réalisée ... »

Actualités et perspectives :

- ❖ Demain, une consolidation et des ajustements
 - La prochaine rentrée : continuum ou plan d'actions ?
 - Le service sanitaire dans une stratégie pédagogique globale
 - Des solutions pressenties (tutorat, formation à distance, ...)
 - Renforcer la territorialisation (maillage)
 - Des ouvertures vers d'autres secteurs (secteur social, entreprises, ...)
 - Mise en service de la plate-forme de référencement des offres (ARS/EN) :
 - Un outil facilitateur et personnalisable (nomenclatures régionales)
 - Des limites connues : pas de gestion de la négociation et du conventionnement, pas de régulation directe
 - Mais des fonctionnalités évolutives, au vu des usages
 - Poursuite des travaux engagés sur l'inter-filiarité (conditions de réussite)
 - Synthèse des propositions consensuelles
 - Programmation des travaux (thèmes, calendrier)
 - Une visibilité nécessaire sur le dispositif (cartographie, TdB de suivi, évaluation)

Perspectives court-terme :

Une stabilisation du dispositif, pour améliorer le cadre existant

- ❖ Pas de nouvelles filières intégrées dans l'immédiat
- ❖ Maintien des 4 thématiques prioritaires actuelles

- ❖ Nécessité de remettre en perspective le SSES comme un temps entièrement articulé avec le reste du cursus et non comme un événement isolé :
 - Des objectifs pédagogiques spécifiques mais contributifs
 - Une cohérence d'ensemble
- ❖ Des éléments clé à consolider : la réorganisation des enseignements et la formation des formateurs

- ❖ Une harmonisation souhaitée du déroulement et des contenus pédagogiques : vers un référentiel national de formation ?

- ❖ Des projets pas trop figés en amont (jusqu'à y compris la thématique)
 - Des projets affinés voire modifiés au contact du terrain d'accueil et des encadrants (phase d'appropriation et de mobilisation des étudiants)

Perspectives court-terme :

Une rentrée à bien anticiper au niveau académique

- ❖ La mobilisation des équipes ressources départementales dès la rentrée scolaire 2019-2020, autour de plusieurs chantiers organisationnels et techniques :
 - Accueil en EPLE (Etablissement Public Local d'Enseignement)
 - Utilisation de la plateforme régionale de gestion des offres (cf portail Ile de France ci-après)
 - Migration des données de la plate-forme « Tribu »
 - Participation à la formation des étudiants

Perspectives moyen-terme :

Un renforcement du dispositif, pour réussir dans la durée

❖ Des outils, des solutions et des leviers potentiels :

- Le recours au e-learning (MOOC, SPOC ...), en alliant le présentiel et les formations à distance
- Des espaces numériques de travail partagés, via des outils collaboratifs, notamment pour la construction des projets des étudiants
- Le tutorat (par des étudiants ayant déjà réalisé leur SSES), une vraie ressource à envisager
- La recherche de possibilités d'hébergement (CROUS, internats ...), de solutions organisationnelles avec les collectivités territoriales, un plus p/r aux fondements de la prise en charge financière

❖ Une ressource et un relais à mobiliser : les départements (DD ARS, DSDEN)

- La connaissance des besoins prioritaires dans les territoires et des opérateurs/acteurs
- La proximité des structures d'accueil et des publics

❖ L'ouverture à d'autres univers, en fixant des priorités :

- Entreprises / structures d'insertion professionnelle
- Structures d'action sociale (FJT, CHRS, aide alimentaire, accueils de migrants ...)
- Missions locales jeunes / PAEJ/ MDA
- Lieux de privation de liberté / PJJ
- Enseignement supérieur
- ...

Perspectives pratiques :

Une plate-forme développée en Ile de France, pour servir à toutes les régions (ARS et Rectorats)

- ❖ Un outil pour tracer (objectif 100 %) et sécuriser la gestion des offres, avec possibilité de réactiver des offreurs/offres les années suivantes, sans ressaisie :
 - Des fonctionnalités socle (publication d'offres jusqu'à ce qu'elles soient pourvues, gestion des périodes au plus fin à la ½ journée, recherche selon différents critères, exports ...)
 - Des fonctionnalités qui pourront être activées si les acteurs sont intéressés (ex. : candidature en ligne des étudiants)
 - Des fonctionnalités enrichies en fonction des usages (ex. : tableaux de bord supplémentaires)
 - Une administration de l'outil (gestion des droits et des nomenclatures) partagée entre l'ARS et l'Education Nationale, en fonction des terrains d'accueil
 - Une communication et un accompagnement au démarrage (appui technique, formation)

- ❖ Des espaces régionaux, mais possibilité d'accéder aux offres extrarégionales

- ❖ Un outil qui ne gère pas l'échange offreurs/organismes de formation/étudiants, pas de vœux ni classement des étudiants, conventionnement hors périmètre

- ❖ Calendrier : une mise à disposition pour l'année universitaire 2019-2020

Perspectives pratiques :

L'outil Ile de France : un accompagnement important, dans la durée

- ❖ Un outil qui doit être utilisé systématiquement, au risque de ne pas avoir de visibilité et de cohérence sur les offres, qu'elles soient issues de l'ARS/EN, ou des organismes de formation eux-mêmes (réseaux de « partenaires »)
- ❖ Un plan de formation sera élaboré (tutoriel ...)
- ❖ Des relais devront être trouvés (ex. : collectivités territoriales ...), pour sensibiliser à l'usage et organiser un travail pédagogique à travers l'outil



Les offres en milieu scolaire ont été pour partie diffusées et gérées sur la plate-forme « TRIBU » (commune à l'enseignement supérieur), ce qui pose la question de la reprise des données. La faisabilité technique est en cours d'étude par l'équipe nationale.

- ❖ Les terrains d'accueil doivent vivre, ce qui peut s'opposer à la fidélisation des partenariats existants :
 - La récurrence des terrains de stages apporte des avantages pratiques, en facilitant le placement des étudiants (gains de temps et d'énergie)
 - Mais cette stabilisation s'oppose à l'objectif de bien exploiter le vivier des lieux d'accueil (éviter les « frustrations », enrichir par d'autres expériences de structures, de secteurs, de publics ...), pour répondre aux enjeux de maillage territorial et de lutte contre les ISS, tout en ciblant la transférabilité des actions.



Planning prévisionnel



Equipe projet
Assistance à
Maîtrise d'Ouvrage

Equipe projet
Maîtrise d'oeuvre



Mai 2019

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Une recherche sur la plate-forme IdF (ex. : mot-clé addictions)

ars Service Sanitaire en Île-de-France
Les formations en santé au service de la prévention

Connexion espace offreur

20 / 156 résultats

Offre Documents Offreur Télécharger la fiche

CSAPA Drogues et Société
Association Drogues et Société
publiée le 24/06/2019

Addictions Locaux associatifs Créteil

Alimentation et sport
Ecole élémentaire Charles De Gaulles
publiée le 24/05/2019

Alimentation / Élémentaire Clamart
Activité physique / Addictions

L'intérêt du tai-chi dans le bien vieillir
Résidence Autonomie Jean Fontenelle
publiée le 22/05/2019

Alimentation / Structure sociale Avon
Activité physique / ou établissement Addictions médico-social

Alimentation et activités physiques
René Guest
publiée le 21/05/2019

Alimentation / Élémentaire La Garenne-Colombes
Activité physique / Addictions

addiction
Le Refuge
publiée le 20/05/2019

Alimentation / Structure sociale Pantin

Offre de stage n° 94-THM03-0004
CSAPA Drogues et Société
Association Drogues et Société

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Thème	Addictions
Public cible	A définir avec l'étudiant
Profils recherchés	Soins infirmiers
Nombre de places	3

Description

Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie, CJC (consultation jeunes consommateurs)

LIEU DE TERRAIN D'ACTION

Nom de la structure d'accueil	Association Drogues et Société
Type de terrain d'action	Locaux associatifs
Commune	94000 Créteil
Référent	Grellier Ludovic Infirmier
Référent suppléant	Tlili Yasmina Educatrice spécialisée
Signataire de la convention	Philippe Lagomanzini Directeur

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Perspectives :



Les conditions de réussite de l'inter-filiarité : un enjeu atteignable ?

- ❖ Une préoccupation récurrente, mais des difficultés de mise en œuvre
- ❖ Un constat France entière, pas uniquement la situation Occitanie
- ❖ Des conditions de réussite à rechercher, en les partageant avec les acteurs, pour dégager des propositions/solutions consensuelles
- ❖ Deux GT (Toulouse, Montpellier) organisés le 19/06, co-animés avec l'IREPS, qui ont mobilisé la plupart des structures de formation
- ❖ Des familles de **propositions** qui émergent :
 - Se rencontrer et se connaître
 - Partager une vision commune du SSES
 - Mutualiser sans contraindre
 - Viser des objectifs atteignables
 - Valoriser le SSES dans le parcours de l'étudiant et du référent pédagogique
- ❖ Une demande générale de souplesse et d'innovation dans les modalités opérationnelles : progressivité, degré d'interfiliarité (partielle ou complète), ...

Perspectives :

La réussite de l'inter-filiarité : des propositions à travailler

Propositions stratégiques	Propositions opérationnelles
Se rencontrer et se connaître	Organiser rencontre annuelle (type forum) étudiants/référents pédagogiques/référents de proximité Mieux se connaître et connaître les contraintes de chacun S'appuyer sur le DRAPPS (mise en lien) Identifier les compétences/complémentarités des filières
Partager une vision commune du SSES	Formations communes (concepts PPS) Améliorer en la précisant la charte d'engagement Financements : équité entre filières, matériel pédagogique ... Création guichet unique (aspects administratifs)
Mutualiser sans contraindre	Faciliter temps de partage entre étudiants, mettre à disposition matériel et locaux adaptés Utiliser des outils de partage dématérialisés Travailler ensemble sur un projet de territoire (QPV ...), sans intervenir ensemble Evaluation mutualisée et commune aux étudiants Fidéliser les partenariats existants ? (vs dynamique des lieux d'accueil)
Viser des objectifs atteignables	Expérimenter avant généralisation (projets « modestes ») Mobiliser 2-3 filières max/projet et 5 étudiants max/projet Pallier les distances (ex. : visio-conférence ...)
Valoriser le SSES dans le parcours de l'étudiant et du référent de proximité	Harmoniser la valorisation des ECTS Formaliser l'acquisition de « compétences douces » (comportementales) pour les animateurs du SSES Tutorat (accompagnement des étudiants par leurs pairs) Améliorer l'encadrement (référentiel infirmier non révisé ...) et reconnaître les encadrants

Perspectives :

La réussite de l'inter-filiarité : un engagement dans la durée

- ❖ Un accompagnement de l'IREPS, à la demande
- ❖ Des travaux périodiques (mensuels ?) à partir de sept. 2019

- ❖ Des perspectives de travail : phase calendaire, formation, territoires (maillage), ...
- ❖ Des thématiques à inscrire dans un calendrier (une séance : un objet), en fonction de la nature des propositions qui ont émergé :
 - Aspects méthodologiques
 - Aspects organisationnels
 - Aspects de communication (envers les étudiants, les lieux d'accueil, les partenaires institutionnels/collectivités)
 - Outils à partager (si existants) ou à développer
 - Demandes à faire remonter au Ministère (MESRI), pour des éclaircissements, des besoins non satisfaits (ex. : accès à des données non disponibles en région), voire des évolutions statutaires/réglementaires

- ❖ Un retour vers les comités opérationnels et le comité stratégique, notamment en cas d'arbitrage sollicité

Evaluation après les actions :

Une saisie à la source par les étudiants (remplissage par lieu d'accueil), en vue d'une exploitation par Santé Publique France : démarches simplifiées



demarches-simplifiees.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service sanitaire: recueil d'information par étudiant

L'objectif de ce questionnaire est double :
recueillir des informations factuelles sur le déroulement du Service Sanitaire dans toute la France pour en effectuer un bilan quantitatif d'une part; et recueillir votre satisfaction en tant qu'étudiant ayant contribué au Service Sanitaire en Santé d'autre part.
Merci pour votre participation.

Cette démarche est gérée par :

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Ministère de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
1 rue Descartes – 75231 PARIS cedex 05

Conservation des données :

Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois
Par l'administration : 36 mois

Commencer la démarche

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

ou



Qu'est-ce que FranceConnect ?

Pas de lien avec la PF Ile de France
Une saisie aléatoire (non obl.) qui biaise les résultats, d'où réflexions aux niveaux national/régional

Poser une question sur votre dossier :

Par email : secdgesipa1-4@enseignementsup.gouv.fr
Par téléphone : 01 55 55 61 45
Horaires : du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30

Evaluation après les actions :

Une restitution cartographique des données saisies par les étudiants : après le « Moi(s) sans Tabac » un nouveau module réservé dans **OSCARS**, alimenté à partir de démarches simplifiées



OSCARS OBSERVATION ET SUIVI CARTOGRAPHIQUE DES ACTIONS RÉGIONALES DE SANTÉ

accès NATIONAL accès RÉGIONAL

Service Sanitaire

Actions des étudiants dans le cadre du service sanitaire

Lancé en Septembre 2018 par le Ministère des Solidarités et de la Santé, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, le service sanitaire a pour objectif de former tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention par la participation à la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés comme prioritaires. Ils interviennent dans des établissements scolaires, lieux de vie, entreprises... sur des thèmes prioritaires de la santé publique (promotion de l'activité physique, information sur la contraception, lutte contre les addictions - tabac, alcool, drogues, etc.). Ces thématiques sont choisies pour leur impact sur la santé, articulées avec les priorités nationales de santé publique et avec les politiques des agences régionales de santé.

OSCARS Service sanitaire permet de visualiser ces interventions sur l'ensemble du territoire.

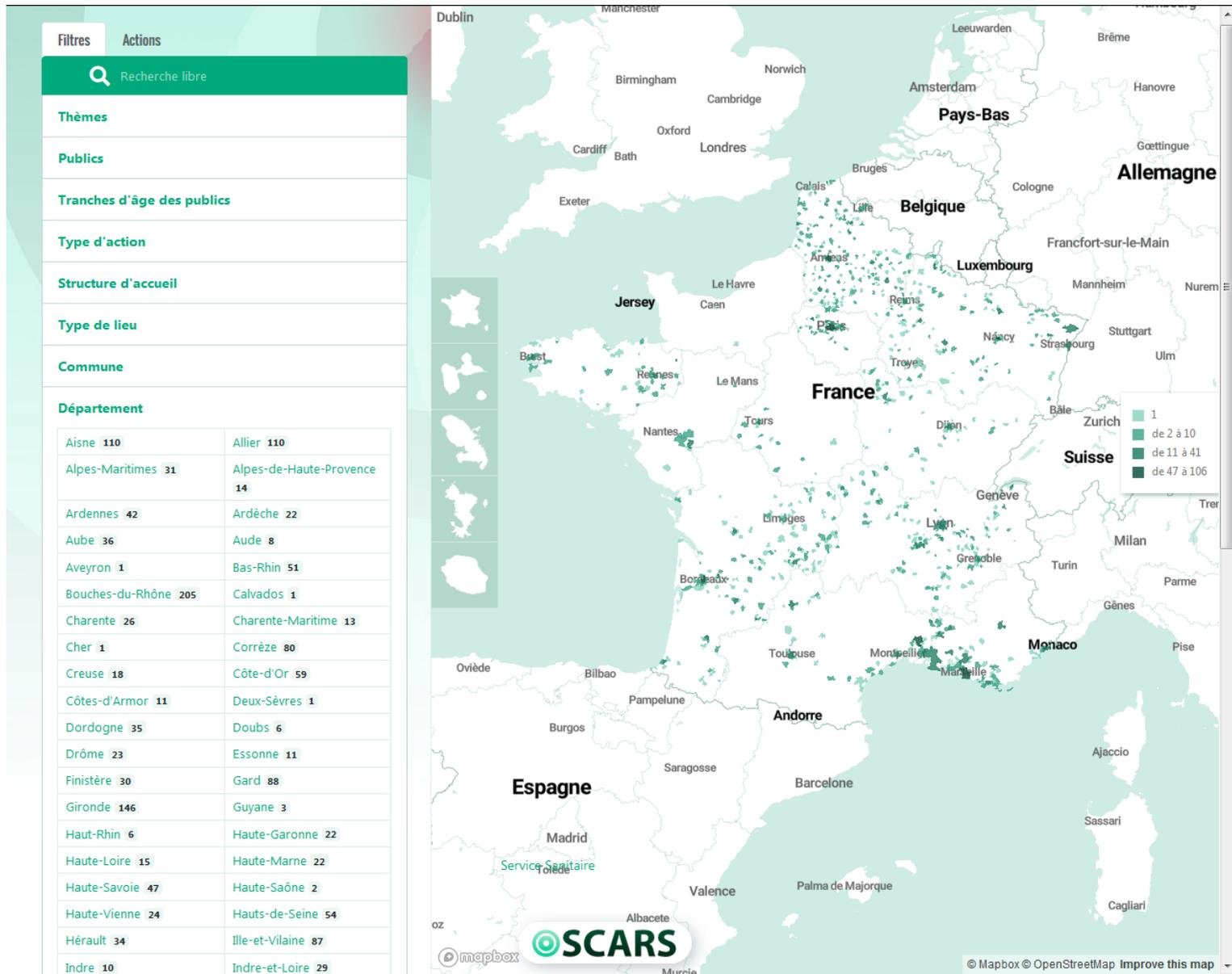
Recherche et analyse

Cartographie

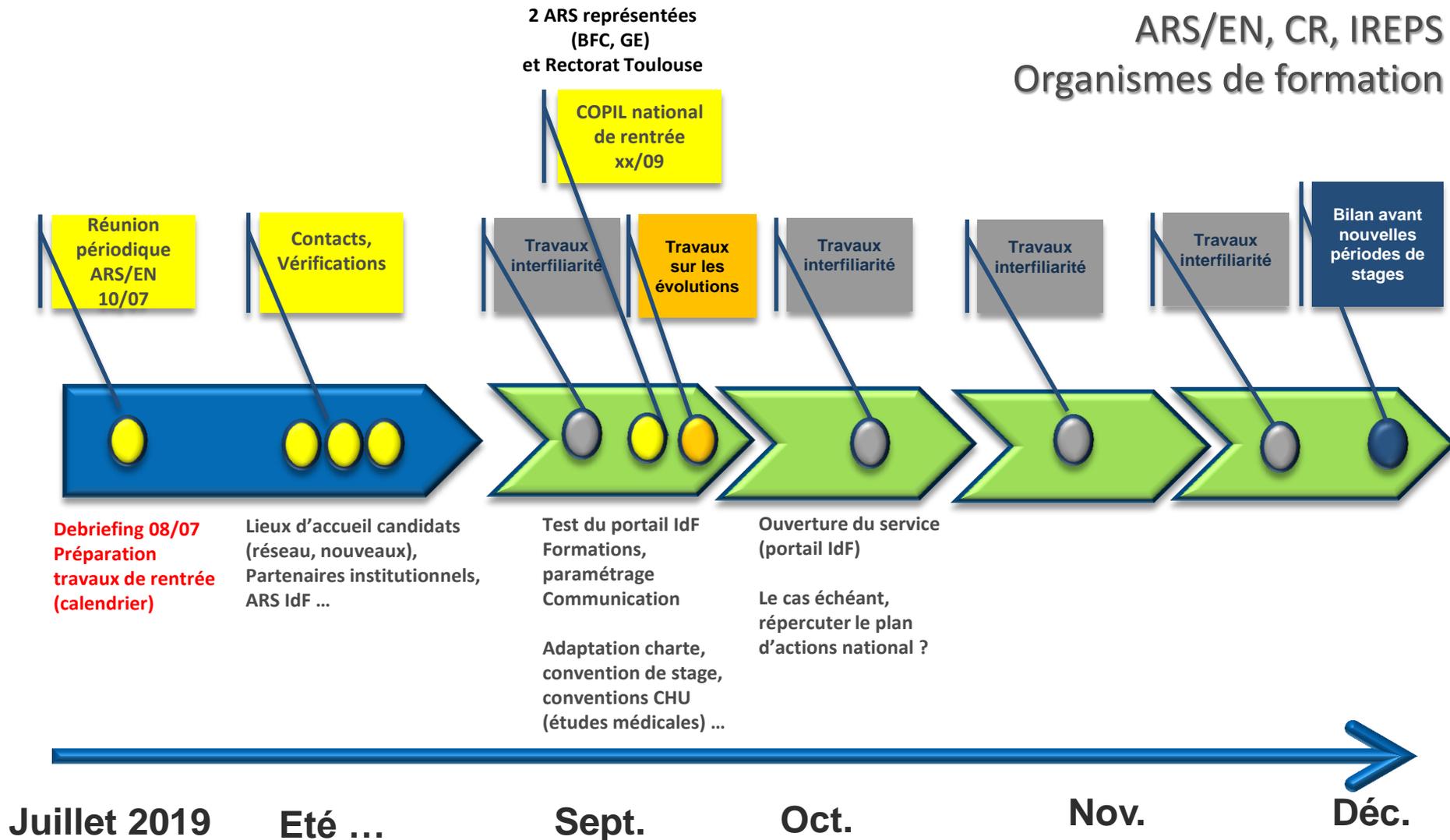
© CRES PACA - ARS PACA • NOUS CONTACTER • ACCÈS ADMINISTRATION • CRÉDITS

Evaluation après les actions :

Une restitution cartographique des données saisies par les étudiants



Travaux à venir : tous mobilisés ARS/EN, CR, IREPS Organismes de formation



Un temps d'échanges

■ *Questions-réponses*

“*Merci,
de votre
attention*”

”

académies
Montpellier
Toulouse

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ars
● Agence Régionale de Santé
Occitanie